

PRESENTATION DE LA FORMATION / OBJECTIFS

Le Conseiller en Insertion Professionnelle a pour principaux objectifs d'aider des individus rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion professionnelle. Il œuvre à identifier les compétences, les intérêts et les aspirations des demandeurs, puis à élaborer des stratégies personnalisées pour les aider à atteindre leurs objectifs professionnels. Les CIP offrent un soutien précieux aux candidats, tout au long de leur suivi, en les aidant dans leurs démarches professionnelles (conception du CV / lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche...) et personnelles (développement de la confiance et l'estime de soi, encouragement). En somme, les CIP sont des partenaires clés dans le cheminement professionnel de leurs bénéficiaires, visant à les guider vers le succès et l'épanouissement dans le monde du travail.

- **Débouchés métiers** : Chargé-e d'accompagnement social et professionnel ; accompagnateur-trice à l'emploi ; conseiller-ère à l'emploi / de l'emploi ; conseiller-ère mission locale ; conseiller-ère principal de l'emploi, ... Selon les structures qui les emploient, les conseiller-ères en insertion professionnelle peuvent évoluer vers des fonctions de : responsable d'équipe, responsable de structure ou de centre œuvrant dans le champ de l'insertion, chargé-e de projet en insertion professionnelle ...
- **Suite de parcours possible** : conseiller (e) principal (e), chargé (e) de projet, chef (fe) de secteur, responsable d'agence.
- **Equivalences** : Aucune
- **Passerelles** : Aucune

Prérequis

- ☒ Niveau Bac ou équivalent (Niveau 4)
- ☒ Une expérience professionnelle souhaitée à minima d'un an tous secteurs confondus
- ☒ Aisance de l'environnement informatique (internet, logiciels de traitement de texte et de données, messagerie électronique, etc.)
- ☒ Capacité rédactionnelle et esprit de synthèse

MODALITÉS D'ORGANISATION

Informations collectives - Entretiens individuels	Dates de prochaines sessions :
Date : 08/03/2024	Date : 15/04/2024 au 09/12/2024

- | **Prise de rendez-vous individuel** : sous 8 jours
- | **Durée totale** : 735 h
- | **Rythme hebdomadaire** : 35h – Enseignement théorique et pratique

- | **Formation en milieu professionnel** : 385h (10 semaines)
- | **Entrées/Sorties permanentes** ☐

Intervenants, Matériels et Equipements

Equipe pédagogique :

Formateurs techniques diplômés et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle minimum dans le domaine.

Plateau pédagogique :

- Salles informatiques
- Imprimantes / scanner mises à disposition des apprenants
- Casques audio Vidéoprojecteurs avec écrans de projection
- Centre ressources
- Plateforme d'apprentissage en ligne

Modalités pédagogiques

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Enseignement théorique et pratique en présentiel | ☒ |
| PAE Pratique d'Application en Entreprise | ☒ |
| FOAD Formation Ouverte à Distance synchrone | ☐ |
| FOAD Formation Ouverte à Distance asynchrone | ☐ |
| Session de regroupement (enseignement à distance) | ☐ |

Modalités d'évaluation / examens

Entretien ☒ Tests ☒ Mise en situation ☒ Contrôle continu ☐

Taux de réussite aux validations en 2023 : Nouvelle formation

Note de satisfaction apprenants en 2023 : Nouvelle formation

Taux d'insertion en 2023 : Nouvelle formation

Nombre d'apprenants en 2023 : Nouvelle formation

Lieu de formation

La Seyne sur Mer – 04 89 66 08 21 –

Territoire.toulonnais@acpm.eu

Lieu de la formation : 99 avenue Estienne D'Orves, 83500 La Seyne/Mer

Contacts / Adresses / Accessibilité : [Consulter nos sites](#)

Handicap : Un référent handicap est disponible pour toutes adaptations pédagogiques spécifiques « handicap » et pour plus

de renseignements.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & D'ADAPTATION DE PARCOURS

Délais d'inscription : 2 semaines	i : Adaptation pédagogique possible
Recrutement :	
- Test des connaissances générales	☒
- Test des connaissances techniques	☐
- Mise en situation	☐
- Entretien d'analyse des acquis, adéquation du projet et besoins formatifs	☒
Documents à fournir : Nous consulter.	
Possibilité de valider un/des blocs de compétences séparément	☒

IMPORTANT Chaque bloc de compétences est décliné par un ou plusieurs modules de formation qui comporte(nt) tous les savoirs et apprentissages liés au(x) compétence(s) visée(s). Ces modules de formation peuvent être réalisés de manière non consécutive. Les durées restent indicatives d'un parcours type et sont ajustées après tests de positionnement. La validation des compétences est attestée par la délivrance d'une attestation de fin de formation.

CCP#1 – Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

M1 - Informer une personne, ou un groupe, des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés.		
M2 - Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé.		
M3 - Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte.		
M4 - Travailler en équipe, en réseau et dans le cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies.		
M5 - Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique.		
Total	245 heures	2205€

CCP#2 – Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

M6 - Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle.		
M7 - Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel.		
M8 - Accompagner la réalisation des projets professionnels.		
M9 - Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics.		
M10 - Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion.		
M11 - Analyser sa pratique professionnelle.		
Total	280 heures	2520€

CCP #3 – Mettre en œuvre une offre de service auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

M12 - Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle.		
M13 - Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement.		
M14 - Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel.		
M15 - Inscire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive.		
Total	210 heures	1890€

Période de formation en entreprise

Immersion professionnelle de 11 semaines		
Total	385 heures	-

Délivrance d'une attestation de formation

Délivrance d'un titre professionnel par le Ministère du plein emploi et de l'insertion

Total de la formation	735 heures	6615€
Période en entreprise	385 heures	
Total en intra	Nous consulter	

Note : Cette formation peut être prise en charge par Pôle Emploi | Région, sous conditions d'éligibilité.

Financement Contrat Apprentissage

Financement CPF

